

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE
ENSEIGNER DANS UN ETABLISSEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER (EEFE) PORTE PAR L'INSPÉ**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 22 JUIN 2021,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de modifier le Diplôme d'Université Enseigner dans un Etablissement Français à l'Etranger (EEFE) porté par l'INSPÉ tel
que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 29

Pour : 25

Contre : 4

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-06-22-11

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

Enseigner dans un établissement français à l'étranger

- Modification -

UFR de rattachement : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education

Etablissements partenaires : /

Responsable du diplôme : Raphaël COUDERT

Validation à compter du 22 juin 2021

Validation accordée jusqu'à fin 2022-2023

Délibération CFVU N° 2021-06-22_11

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

La création du DU EEFE

Le DU « Enseigner dans un établissement français de l'étranger » a été validé par la CFVU de l'Université Blaise Pascal du 27 juin 2016 et par le Conseil d'Administration du 8 juillet 2016.

En mai 2018, le DU EEFE s'enrichit de deux nouveaux parcours (validation CFVU UCA 15 mai 2018 ; validation CA 18 mai 2018) : enseigner les mathématiques en collège/lycée et enseigner le français en collège/lycée. C'est le seul diplôme proposé en France par les universités sur ce champ de compétences.

En juin 2020, le DU EEFE est complété par deux nouveaux parcours : enseigner l'histoire-géographie en collège/lycée et enseigner les sciences en collège/lycée.

Il s'agit de proposer aux enseignants recrutés dans les établissements français à l'étranger non titulaires (statut de « recruté local ») une formation d'adaptation à l'emploi mise en œuvre par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) Clermont-Auvergne, sous la forme d'un Diplôme Universitaire (DU) orienté vers l'enseignement du premier et second degré. Il développe des contenus propres aux gestes professionnels des enseignants, aux données didactiques et pédagogiques des disciplines scolaires, à l'intégration du numérique dans l'enseignement et à une approche inclusive de la difficulté scolaire.

Le contexte

Les établissements français à l'étranger recrutent deux types de personnels :

- des personnels expatriés ou résidents qui sont titulaires de l'Éducation Nationale ;
- des personnels dits "recrutés locaux" qui sont recrutés directement par un établissement scolaire ou par son comité de gestion et ont signé avec cet employeur un contrat conforme au droit local (distinct d'un contrat de droit public français). Ces personnes ne sont pas titulaires de l'Éducation Nationale.

Dans le cas des recrutés locaux, le besoin de formation est reconnu comme important (voir par exemple sur le site Eduscol le séminaire national Partenariat « Académies – établissements français à l'étranger », rapport de la cour des comptes de 2016...). Il s'agit alors de proposer à ces enseignants non titulaires une formation d'adaptation à l'emploi. La reconnaissance à travers un diplôme est également importante.

La mise en œuvre et le développement

Le DU EEFE a été bâti en lien étroit avec l'Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC) à partir d'une convention cadre entre l'ESPE et l'AFLEC (convention de 2015). Les étudiants de l'année 2016 – 2017 étaient issus exclusivement des établissements AFLEC. Cette convention a été renouvelée par la signature d'une convention le 24 janvier 2019.

Année 1 : 2016 – 2017 :

- lancement du parcours professeur des écoles avec une promotion témoin de 12 étudiants issus du Liban et des Emirats Arabes Unis ;
- le Ministère de l'Éducation de Dubaï qui délivre les accréditations aux établissements d'enseignement, le Knowledge and Human Development Authority (KHDA) reconnaît le DU EEFE comme donnant la possibilité à ses titulaires de postuler sur des postes d'enseignants (niveau licence d'enseignement) ;
- l'ambassadeur de France au Liban s'intéresse directement à cette question et évoque une formation des recrutés locaux à travers ce diplôme dans le cadre d'un « centre de formation » ;
- l'Inspecteur Général PIETRZYCK commet un rapport suite à la commande de l'ambassadeur de France au Liban « Rapport sur la formation initiale des professeurs de recrutement local dans les établissements homologués du Liban ». Les conclusions du rapport seront favorables au déploiement du DU EEFE comme unique diplôme sur les zones PO (Proche-Orient) et MOPI (Moyen-Orient et Péninsule Indienne).

Année 2 : 2017 – 2018 :

- le partenariat s'élargit aux établissements de la Mission Laïque Française (MLF) et de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) ainsi qu'aux individuels. Il concernait alors 10 établissements et 24 ;
- le diplôme est également ouvert à des inscrits en dehors de toute convention : une promotion de 12 inscrits est créée ;
- le consulat de France à Jérusalem a souhaité s'appuyer sur ce diplôme pour accompagner la création d'un nouvel établissement : le Lycée Français International de Ramallah. Les étudiants de l'université de Ramallah et de Naplouse inscrits au DU à la rentrée suivante effectueront également un stage en France. Une convention est signée avec l'UCA

Année 3 : 2018 – 2019 :

- discours du Président de La République à l'Institut de France le 20 mars 2018. Volonté de développer l'EFE, audition par la commission parlementaire « CAZEBONNES » ;
- création d'un Institut de Formation au Liban. Cet institut va, en lien avec l'Université Clermont-Auvergne, délivrer le DU EEFE. D'autres diplômes construits avec l'Université Clermont-Auvergne devraient également voir le jour dans les prochaines années. Une convention est signée avec l'UCA en janvier 2019 ;
- ouverture des parcours enseigner le français en collège/lycée et enseigner les mathématiques en collège/lycée ;

- construction d'un projet particulier avec les étudiants palestiniens (DU + stage en France) ;
- le DU est également proposé à d'autres enseignants issues d'autres zones. Il concerne alors 80 inscrits, de trente pays différents (Algérie, Andorre, Arabie Saoudite, Belgique, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Cambodge, Cisjordanie, Chine, Djibouti, EAU, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Kenya, Liban, Madagascar, Maroc, Népal, Oman, Pologne, Portugal, Qatar, Salvador, Sri Lanka, Turquie, Viet Nam)

Année 4 : 2019 – 2020 :

- poursuite du partenariat avec l'Institut de formation au Liban ainsi que celui avec le Consulat de France à Jérusalem ;
- un nouveau partenariat avec l'Institut Français du Chili va permettre à onze d'étudiants de s'inscrire au DU. Ces étudiants seront également accueillis en France pour un mois de stage (immersion dans des classes, formations complémentaires...). Une convention est signée avec l'UCA ;
- le nombre d'inscrits est de quasiment 100 étudiants et concerne 34 pays ;
- mise en ligne du MOOC EEFE : 2500 inscrits issus de plus de 100 pays différents ;
- le ministère de l'éducation nationale demande à l'INSPE Clermont-Auvergne de mettre en place à titre expérimentale le certificat d'aptitude à la participation à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) ;
- réflexion sur la mise en place de 16 Instituts Régionaux de Formation par l'AEFE.

Année 5 : 2020 – 2021

- poursuite de l'ensemble des partenariats ;
- mise en place du CAPEFE comme UE optionnelle pour le parcours professeur des écoles (UE4 au choix) dans le cadre de l'année expérimentale de mise en place de cette certification ;
- MOOC EEFE proposé une deuxième fois ;
- le nombre d'inscrits sur les 5 parcours du DU est de 120 issus de plus de 45 pays différents.

Objet de demande de modification

Intégration de l'une unité d'enseignement spécifique à la préparation au CAPEFE comme une nouvelle UE non évaluée (UE5 pour le parcours 1 ; UE4 pour les autres parcours).

II – Composante porteuse du projet

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation Clermont-Auvergne créé à la rentrée 2019 s'inscrit dans une certaine continuité avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation dans le cadre de la formation des enseignants et des formations dans ce domaine. La démarche de projet porté par l'INSPE s'inscrit pleinement dans la stratégie générale de l'université Clermont-Auvergne, qui porte le projet INSPE aux côtés du Rectorat de Clermont-Ferrand. Elle repose sur quatre piliers, qui fondent l'identité de la composante et assurent son rayonnement :

- un projet fondé sur la conviction que c'est par la formation continue des enseignants (des premières années de licence jusqu'à la formation tout au long de la vie) que s'effectue l'innovation pédagogique au service de tous les élèves ;
- une articulation étroite entre les formations (dans leur diversité) et une recherche également plurielle dans le champ de l'innovation ;
- une démarche partenariale qui, autour de la composante INSPE, associe l'ensemble de la communauté universitaire clermontoise et les différents acteurs du système éducatif ;
- une ouverture aux grands enjeux sociétaux soulevés par le système éducatif (école inclusive, égalité réelle, transition numérique, laïcité...) et aux problématiques territoriales, particulièrement sensibles dans l'académie de Clermont-Ferrand.

C'est dans cette perspective et cette dynamique que le développement du DU EEFE est souhaité.

III – Partenaires de la formation

III.1 – Autres établissements de formation partenaires

III.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

L'association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC)

L'AFLEC est une association de droit français, sans but lucratif, créée en 2000. Ce réseau est dédié à la diffusion de la langue et de la culture française dans le monde. Elle est présente au Liban ainsi qu'aux Emirats Arabes Unis.

L'AFLEC a participé activement à la réflexion autour du DU EEFE. Elle a notamment apporté toute l'expertise de ses membres, inspecteurs généraux et inspecteurs d'académie, sur les domaines disciplinaires mais également sur la réalité du contexte de l'enseignement français à l'étranger. Elle finance également l'inscription au DU EEFE de ses personnels recrutés locaux pour l'ensemble de ses établissements.

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE)

La Loi n°90-588 du 06 juillet 1990 a créée l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Elle est placée sous la tutelle unique du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'article L 452-2 du code de l'éducation assigne plusieurs missions à l'AEFE :

- scolariser les enfants français
- favoriser le rayonnement de la langue et de la culture française
- coopération avec les systèmes éducatifs locaux.

Plus de la moitié des établissements du réseau, partenaires de l'AEFE, sont privés et de droit local et tous les établissements sont tenus de s'adapter aux contraintes locales. Il y a 74 établissements en gestion directe (EGD) et 156 conventionnés et 264 partenaires.

L'AEFE favorise l'inscription au DU EEFÉ de ses professeurs sous contrat local sur la zone Moyen-Orient Péninsule Indienne en prenant en charge les frais de scolarité de ces derniers.

La Mission Laïque Française (MLF)

La Mission Laïque Française est implantée dans 43 pays, elle compte 88 établissements homologués, dont huit sont conventionnés avec l'AEFE et 80 partenaires avec l'AEFE dans le cadre d'un accord de siège à siège.

La MLF favorise l'inscription au DU EEFÉ de ses professeurs sous contrat local sur le Liban en prenant en charge les frais de scolarité de ces derniers.

IV – Responsable du DU

Nom, Prénom : Raphaël COUDERT

Statut : PRAG, directeur adjoint INSPE Clermont-Auvergne

Coordonnées : raphael.coudert@uca.fr , 04 71 09 90 50, 06 85 64 44 77

V – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Raphaël COUDERT, PRAG, Responsable du diplôme
- Marie MANGIN, PRC lettres, professeure INSPE
- Ludovic MORGE, PU, Directeur de l'INSPE
- Xavier NICOLAS, PE, responsable de la plateforme de cours et professeur INSPE
- Lila LAMROUS, MCF, professeure INSPE

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Claude MICHELET, Secrétaire Général de l'AFLEC, ancien recteur de l'académie de Paris
- Gilbert PIETRZYCK, Inspecteur Général honoraire
- Un étudiant de la zone Moyen Orient (en visio-conférence)

VI – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : dernière modification 19/06/2020

Première année universitaire concernée par la demande : 2021 - 2022

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI		
RE		
FC	Enseignants recrutés dans les établissements français à l'étranger non titulaires (statut de « recruté local »). Personnes intéressées par l'enseignement français à l'étranger	Etre titulaire d'un bac +2 ou effectuer une procédure de validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE)

Durée de la formation : une année universitaire

- Parcours Professeur des écoles (parcours existant) : 160h
- Parcours Professeur de mathématiques en collège / lycée (parcours existant) : 140h
- Parcours Professeur de français en collège / lycée (parcours existant) : 140h
- Parcours Professeur d'histoire-géographie EMC en collège/lycée (demande de création) : 140h
- Parcours Professeur de sciences en collège/lycée (demande de création) : 140h

Calendrier de la formation : la formation commence mi-octobre et se termine début juin

Lieu de la formation : la formation se déroule à distance via la plateforme Moodle.

Dans le cadre d'une convention avec les partenaires, certains enseignements peuvent être dispensés en présentiel. Dans ce cas, l'ensemble des frais engendrés sont à la charge du partenaire.

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : non

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif unique pour tous les régimes d'inscription : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 900 € quel que soit le parcours
------------------------------	-----------------------------------

La tarification de cette formation fait l'objet d'un Arrêté du Président de l'Université

Nombre minimal d'inscrits (FC) pour ouverture de la formation :

- Parcours Professeur des écoles : 18
- Parcours Professeur de mathématiques en collège / lycée : 4
- Parcours Professeur de français en collège / lycée : 4
- Parcours Professeur d'histoire-géographie EMC en collège/lycée : 4
- Parcours Professeur de sciences en collège/lycée : 4

Capacité d'accueil maximale : sans objet (raisonnement par groupes de TP)

Période d'inscription / de candidature : candidature à partir du mois d'avril – inscription jusqu'à fin septembre

Contact Scolarité :

- Mme GUILLAUME Elodie, gestionnaire service formation, fpro.inspe@uca.fr , 04 73 31 73 09
- Mme BEC Sandrine, secrétariat INSPE Le Puy, sandrine.bec@uca.fr , 04 71 09 90 50

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Parcours Professeur des écoles

Le parcours « Professeur des écoles » est composé de cinq unités d'enseignement. La formation représente 160h de cours répartis en 15 modules (150h) et 1 module introductif et de prise en main de la plateforme (10h). Un accompagnement valorisé à hauteur de 2 heures par étudiant est également proposé.

Parcours Professeur de mathématiques en collège / lycée

Le parcours « Professeur de mathématiques en collège / lycée » est composé de quatre unités d'enseignement. La formation représente 140h de cours répartis en 13 modules (140h du parcours Professeur des écoles + 20h spécifiques) et 1 module introductif et de prise en main de la plateforme (10h). Un accompagnement valorisé à hauteur de 2 heures par étudiant est également proposé.

Parcours Professeur de français en collège / lycée

Le parcours « Professeur de français en collège / lycée » est composé de quatre unités d'enseignement. La formation représente 140h de cours répartis en 13 modules (140h du parcours Professeur des écoles + 20h spécifiques) et 1 module introductif et de prise en main de la plateforme (10h). Un accompagnement valorisé à hauteur de 2 heures par étudiant est également proposé.

Parcours Professeur d'histoire-géographie EMC en collège/lycée

Le parcours « Professeur de d'histoire-géographie EMC en collège / lycée » est composé de quatre unités d'enseignement. La formation représente 140h de cours répartis en 13 modules (140h du parcours Professeur des écoles + 20h spécifiques) et 1 module introductif et de prise en main de la plateforme (10h). Un accompagnement valorisé à hauteur de 2 heures par étudiant est également proposé.

Parcours Professeur de sciences en collège/lycée

Le parcours « Professeur de d'histoire-géographie EMC en collège / lycée » est composé de quatre unités d'enseignement. La formation représente 140h de cours répartis en 13 modules (140h du parcours Professeur des écoles + 20h spécifiques) et 1 module introductif et de prise en main de la plateforme (10h). Un accompagnement valorisé à hauteur de 2 heures par étudiant est également proposé.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

En vert, les éléments de tronc commun entre tous les parcours

La plaquette relative au parcours Professeur des écoles annexée à ce dossier donnent quelques précisions complémentaires, notamment sur les MCC.

parcours Professeur des écoles										
Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 0 : Module introductif	10 h			10 h						
UE 1 : Enseigner la langue française dans un contexte plurilingue EC 1 : Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève EC 2 : Enseigner la lecture dans un contexte plurilingue EC 3 : Enseigner la littérature de jeunesse dans un contexte interculturel	30 h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-février mi-mai	1
UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner EC 1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités EC 2 : S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves EC 3 : Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement	30 h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			fin janvier fin avril	1
UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel EC 1 : Développer une culture du « vivre ensemble » EC 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves EC 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement	30 h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-décembre mi-mars	1
UE 4 : Enseigner les mathématiques et les sciences dans un environnement interculturel EC 1 : Penser la résolution de problèmes en mathématiques comme vecteur d'apprentissages EC 2 : Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'investigation en sciences pour développer l'esprit critique	30 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-janvier fin mars	1

DU Enseigner dans un établissement français à l'étranger

EC 3 : Enseigner des concepts mathématiques : exemple de la géométrie plane ou de la numération	10 h			10 h						
UE 5 : Préparation au CAPEFE				30 h	Non évaluée					
EC 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger	30h 10 h			10 h						
EC 2 : Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger	10 h			10 h						
EC 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français	10 h			10 h						
Total	160 h			160 h						

parcours Professeur de mathématiques en collège / lycée										
Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 0 : Module introductif	10 h			10 h						
UE 1 : Enseigner les mathématiques dans le second degré EC 1 : Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève EC 2 : Penser la résolution de problèmes en mathématiques comme vecteur d'apprentissages EC 3 : Enseigner la proportionnalité dans le second degré EC 4 : Enseigner l'algèbre dans le second degré	40 h 10 h 10 h 10 h			40 h 10 h 10 h 10 h	3 productions d'écrit	0,20 0,40 0,40			mi-décembre mi-février mi-avril	1
UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner EC 1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités EC 2 : S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves EC 3 : Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement	30 h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-février mi-mai	1
UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel EC 1 : Développer une culture du « vivre ensemble » EC 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves EC 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement	30 h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-janvier fin mars	1
UE 5 : Préparation au CAPEFE EC 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger EC 2 : Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger EC 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français	30h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	Non évaluée					
Total	140 h			140 h						

parcours Professeur de français en collège / lycée													
Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances								
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE			
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient					
UE 0 : Module introductif	10 h			10 h									
UE 1 : Enseigner le français dans le second degré EC 1 : Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique des élèves EC2 : Panorama de la littérature française EC 3 : Grammaire des textes et des discours EC 4 : La lecture des textes littéraires	40 h			40 h	3 productions d'écrit	0,20 0,40 0,40			mi-décembre	1			
10 h			10 h										
10 h			10 h										mi-février
10 h 10 h			10 h 10 h										mi-avril
UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner EC 1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités EC 2 : S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves EC 3 : Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement	30 h			30 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-février	1			
10 h			10 h										
10 h			10 h										mi-mai
10 h			10 h										
UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel EC 1 : Développer une culture du « vivre ensemble » EC 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves EC 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement	30 h			30 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-janvier	1			
10 h			10 h										
10 h			10 h										fin mars
10 h			10 h										
UE 5 : Préparation au CAPEFE EC 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger EC 2 : Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger EC 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français	30h 10 h			30 h 10 h	Non évaluée								
10 h			10 h										
10 h			10 h										
Total	140 h			140 h									

parcours Professeur d'histoire-géographie en collège / lycée										
Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'exams	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 0 : Module introductif	10 h			10 h						
UE 1 : Enseigner l'histoire-géographie et l'EMC EC 1 : Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève EC 2 : L'Histoire et la Géographie : des repères, des concepts EC 3 : Enseigner l'Histoire et la Géographie : des démarches et des outils EC 4 : Etudier l'Histoire et la Géographie : acquérir des compétences	40 h 10 h 10 h 10 h 10h			40 h 10 h 10 h 10 h 10 h	3 productions d'écrit	0,20 0,40 0,40			mi-décembre mi-février mi-avril	1
UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner EC 1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités EC 2 : S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves EC 3 : Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement	30 h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-février mi-mai	1
UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel EC 1 : Développer une culture du « vivre ensemble » EC 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves EC 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement	30 h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-janvier fin mars	1
UE 5 : Préparation au CAPEFE EC 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger EC 2 : Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger EC 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français	30h 10 h 10 h 10 h			30 h 10 h 10 h 10 h	Non évaluée					
Total	140 h			140 h						

parcours Professeur de sciences en collège / lycée												
Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances							
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE		
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient				
UE 0 : Module introductif	10 h			10 h								
UE 2 : Enseigner les sciences en collège/lycée EC 1 : Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève EC 2 : Aperçu de la recherche en laboratoire pour enseigner EC 3 : Etre chercheur (e) en classe de sciences expérimentales et technologique dans un système éducatif français à l'étranger EC 4 : Etre chercheur(e) en classe de sciences de la vie et de la terre dans un système éducatif à l'étranger	40 h			40 h	3 productions d'écrit	0,20 0,40 0,40			mi-décembre mi-février mi-avril	1		
UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner EC 1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités EC 2 : S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves EC 3 : Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement	30 h			30 h			2 productions d'écrit	0,5 0,5			mi-février mi-mai	1
UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel EC 1 : Développer une culture du « vivre ensemble » EC 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves EC 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement	30 h			30 h					2 productions d'écrit		0,5 0,5	
UE 5 : Préparation au CAPEFE EC 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger EC 2 : Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger EC 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français	30h 10 h 10 h 10 h			30 h								
Total	140 h			140 h								

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme universitaire est considéré comme acquis lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale obtenue par l'addition des différentes unités d'enseignement, avec compensation entre les UE.

L'UE 5 du parcours 1 (UE 4 des autres parcours) n'est pas évaluée.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

IV – Compétences acquises pendant la formation

parcours Professeur des écoles					
Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Concevoir, préparer, animer, évaluer une séance de classe en prenant en compte la diversité des élèves	x	x	x	x	
Faire partager les valeurs de la république	x		x		
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		x	x	x	
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	x	x	x	x	
Maîtriser la langue française à des fins de communication et dans le cadre de son enseignement	x	x	x	x	
Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français	x			x	
Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger					x
Prendre en compte la diversité des élèves	x	x	x		
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier			x	x	

Autres parcours				
Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
Concevoir, préparer, animer, évaluer une séance de classe en prenant en compte la diversité des élèves	x	x	x	
Faire partager les valeurs de la république	x	x	x	
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	x			
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école		x	x	
Maîtriser la langue française à des fins de communication et dans le cadre de son enseignement	x	x	x	

Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français	x			
Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger	x			x
Prendre en compte la diversité des élèves	x	x	x	
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier			x	

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Matière	Parcours	Volume horaire (CM/TD/TP)
BERTRAND Julien	INSPE	PRC	- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'investigation en sciences pour développer l'esprit critique - Être chercheur (e) en classe de sciences expérimentales et technologique dans un système éducatif français à l'étranger	P1	5h
				P5	15h
COUDERT Raphaël	INSPE	PRAG	- CAPEFE - Prise en main de la plateforme	P1	20h
				M0	5h
COURCELLE Bruno	INSPE	PRC	- Penser la résolution de problèmes en mathématiques comme vecteur d'apprentissages - Enseigner des concepts mathématiques : exemple de la géométrie plane ou de la numération	P1	20h
FAIDIT Claire	INSPE	PRAG	- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'investigation en sciences pour développer l'esprit critique - Être chercheur(e) en classe de sciences de la vie et de la terre dans un système éducatif à l'étranger	P1	5h
				P5	15h
FILLERE Christophe	INSPE	PRC	- Développer une culture du « vivre ensemble »	P1	10h
LAMROUS Lila	INSPE	MCF	- Enseigner la littérature de jeunesse dans un contexte interculturel	P1	10h
MANGIN Marie	INSPE	PRC	- Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève - Enseigner la lecture dans un contexte plurilingue	P1	10h
					10h
MOREL Josiane	INSPE	PRC	- Panorama de la littérature française - Grammaire des textes et des discours - La lecture des textes littéraires	P3	30h
NICOLAS Xavier	INSPE	PE	- Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves - Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement - Prise en main de la plateforme	P1	20h
				M0	5h

NOBLET Bertrand	INSPE	PRAG	- L'Histoire et la Géographie : des repères, des concepts - Enseigner l'Histoire et la Géographie : des démarches et des outils - Etudier l'Histoire et la Géographie : acquérir des compétences	P4	30h
PRALONG Marie-Christine	INSPE	PE	- Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement - Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités - S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves - Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français	P1	30 h
				P1	10h
ROUX Aurélie	INSPE	PRC	- Enseigner la proportionnalité dans le second degré - Enseigner l'algèbre dans le second degré	P2	30 h

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 250 heures TP

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 0 heure

Un accompagnement valorisé à hauteur de 2 heures par étudiant est également proposé.

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Le responsable de la formation
- Au moins 1 enseignant représentant de chaque parcours

VII – Modalités d'admission

Les demandes d'inscription au DU doivent se faire impérativement en suivant la procédure suivante :

Dans le cadre d'inscription par le biais de convention de formation :

- les établissements intéressés informent leurs personnels contractuels et leur demandent de remplir un formulaire de candidature. Ils effectuent une première sélection avant de transmettre les dossiers à l'UCA
- la commission de recrutement de l'UCA du diplôme (Responsable de la formation et quelques enseignants de chaque parcours) instruit les dossiers retenus par les établissements selon les critères d'admission préalablement définis
- les candidats s'inscrivent au DU via la procédure arrêtée par la scolarité de l'INSPE Clermont-Auvergne.

Dans le cadre d'inscription individuelle :

- les personnes intéressées remplissent une fiche de pré-inscription
- la commission de recrutement de l'UCA du diplôme (Responsable de la formation et quelques enseignants de chaque parcours) établit la liste des candidats retenus après instruction selon les critères d'admission préalablement définis
- les candidats s'inscrivent au DU via la procédure arrêtée par la scolarité de l'INSPE Clermont-Auvergne.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

Avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Ecole de l'INSPÉ le 11/06/2021

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 22/06/2021

Validation accordée jusqu'à fin 2022-2023

Signature de la Vice-Présidente en charge de la Formation





Service des Affaires Communes

Réf. : S:\Sac\COMMISSIONS\CONSEIL INSTITUT\Extrait PV\2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'INSTITUT
du vendredi 11 juin 2021**

19 membres présents et 3 membres représentés, soit un quorum de 22.

F. BARACHET, R. BOSDEVEIX (mandat de J-P. BRENAS), A. BRUHL, G. CAMBE, T. CAVÉ, L. LAMOINE, Ch. MORACCHINI, Ch. PELISSIER, F. PEYRARD (mandat de P. MATHIEU), S. TINAYRE, V. BLANJOIE (mandat de F. LOIZEAU), M-Ch. CAPELLE-TOCZEK, S. CÈBE, I. COUSTEIX, A. DESFOUGERES, M. JURY, N. LIRIS, V. MICHEL, X. NICOLAS.

Membres excusés : J. P. BRENAS, J. COSTES, P. MATHIEU, F. LOIZEAU, Y. HEURTEAUX.

[.....]

Point 7 : Avis sur la tarification du DU EEFE avec la préparation au CAPEFE incluse

[.....]

**Vote : unanimité
L'avis du conseil est favorable**

[.....]

Fait à Chamalières, le 14 juin 2021
Le Président du conseil d'école,



Robin BOSDEVEIX

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Clermont Auvergne
36 avenue Jean Jaurès CS 20001
63407 Chamalières cedex